



JEUNESSES
RURALES

DÉVELOPPONS
DES
POLITIQUES
ADÉQUATES

*30 PROPOSITIONS
PAR LES JEUNES, POUR LES JEUNES*



Jeunesse

“Période de la vie de l’être humain comprise entre l’enfance et l’âge mûr” (Larousse)

Rural

“Relatif à la campagne” (Larousse)

Jeune

“Individu qui n’est pas avancé en âge” (Larousse)

Campagne

“Paysage rural, région de champs et de forêts, par opposition à la ville” (Larousse)

Définir la jeunesse rurale comme un ensemble homogène, regroupant grossièrement “des jeunes de la campagne”, ne suffit pas à rendre compte de la complexité, et de la multiplicité des jeunesses, et des ruralités.

Les jeunes se définissent d’abord par ce qu’ils ne sont pas : Pas adultes, pas enfants. Assez matures pour être autonomes, pas assez pour être considérés comme totalement responsables. Ici les jeunes seront considérés comme tout individu ayant entre 15 et 25 ans, ce qui permet de couvrir le spectre d’un groupe en voie plus ou moins avancée d’autonomisation, apte à faire des choix propres, encore proches, si ce n’est intégrés, du système éducatif.

Les jeunesses sont multiples parce que chaque jeune est le produit de facteurs différents (territoriaux, familiaux, sociaux, scolaires, etc.), qui influent sur leur développement, leurs actions, et leurs orientations.

Le monde rural n’est pas. Il existe une multitude de mondes ruraux, qui deviennent un groupe unique lorsque considérés comme l’opposé de la ville. Les espaces ruraux sont pluriels par leurs historiques, leurs économies, leurs aménagements, leurs populations, etc. Seront considérés ici comme espaces ruraux des territoires où le bâti n’est pas majoritaire, et qui ne se définissent majoritairement pas comme les espaces urbanisés.

Populations “oubliées”, “invisibles”, “silencieuses”, les jeunesses rurales sont à l’origine d’une multitude de discours, politiques la plupart du temps, décrivant le manque de moyens mis en œuvre pour ces jeunes. Ces “invisibles” ne le sont pourtant pas tant que ça. Les problématiques qu’ils rencontrent, réelles ou fictives, sont le fer de lance de nombre de partis et syndicats politiques, mais aussi de politiques publiques. Pourtant, 70% de ces jeunes estiment ne pas être compris, ce qui soulève deux questions :

Qui sont ces jeunes ruraux, médiatiquement représentés, mais dont on ne réussit pas à satisfaire les besoins ? Et quels sont ces besoins ?

Cette contribution n'a pas vocation à supplanter les multiples rapports des instituts et conseils nationaux traitant des problématiques de jeunesse, mais plutôt de revenir sur les problématiques propres aux jeunes rurales, d'analyser et d'évaluer les dispositifs mis en place pour y répondre, pour tenter de trouver des solutions adéquates aux besoins de ces jeunes.

Nous tenons à remercier Benoît Coquard, Olivier David, Catherine Didier-Fevre, Bertrand Coly, Renaud Weisse, Mélanie Gambino, l'Association Nationale des Etudiants en STAPS, et la Fédération des Associations Générales Étudiantes pour leurs relectures, et leurs précieux conseils.

Sommaire

Sommaire	3
Que savons-nous des jeunes ruraux ?	6
Origines socio-économiques des jeunes ruraux	6
Des catégories dites populaires, mais différentes	6
Une variété de catégories socio professionnelles dépendante de la nature des territoires	7
Un entre soi social et résidentiel plus fort qu'ailleurs	8
<i>En bref</i>	8
La difficile mobilité dans les territoires ruraux	9
Mobilités quotidiennes	9
Mobilités longue durée	9
Modes de transport	10
Injonctions à la mobilité	10
<i>En bref</i>	11
L'orientation : de la formation à l'emploi	11
Prégnance des formations professionnelles	11
Distinctions genrées des choix de formation	13
Le départ sans retour pour l'enseignement supérieur	13
<i>En bref</i>	14
Activités et Pratiques Sportives des jeunes ruraux	14
Spécificités et enjeux de l'activité et des pratiques sportives	15
Une gestion des équipements qui impacte les pratiques	15
Des difficultés à pérenniser l'offre	16
<i>En bref</i>	16
Pratiques de loisirs, une vie principalement associative	17
La vie culturelle des territoire ruraux	17
La place du numérique	18
<i>En bref</i>	19
Des relations particulières aux territoires et à leur gestion	20
La ruralité comme rempart	20
La ruralité comme "rien à faire rien à voir"	20
Les ambassadeurs de la ruralité	20
L'implication des jeunes dans la vie collective et territoriale	21
<i>En bref</i>	21
Politiques de jeunesse	22

Loisirs et investissement des jeunes dans les territoires	22
Formation & emploi	23
Adaptation du service public et accompagnement des gestionnaires	24
Dispositifs nationaux, directement à destination des jeunes rurales	25
Mobilités	25
Mobilités quotidiennes	25
Mobilités longue durée	25
Modes de transports	26
Injonction à la mobilité	26
Orientation de la formation à l'emploi	27
Distinctions genrées des choix de formation	27
Prépondérance des formations professionnelles et départ sans retour pour l'enseignement supérieur	28
Activités et pratiques sportives	28
Spécificités et enjeux de l'activité et des pratiques sportives	28
Une gestion des équipements qui impacte les pratiques	29
Des difficultés à pérenniser l'offre	29
Loisirs et numérique	30
La vie culturelle des territoires ruraux	30
La place du numérique	30
Relations au territoire et gouvernance	31
La ruralité comme "rien à faire rien à voir"	31
Les ambassadeurs de la ruralité	31
L'implication des jeunes dans la vie collective et territoriale	31
Des propositions efficaces pour les jeunes ruraux	32
Favoriser la mobilité des jeunes en milieux ruraux	32
Faciliter le passage du permis et l'usage d'un véhicule	32
Développer l'offre et le maillage de transports en communs	33
Lutter contre l'injonction à la mobilité	33
Informers les jeunes ruraux sur les orientations possibles	33
Agir contre les choix genrés de formation	33
Informers pour favoriser la pluralité des orientations	33
Favoriser les activités et pratiques par le développement de l'encadrement et des infrastructures	34
Réduire les coûts de gestion des infrastructures	34
Permettre un encadrement professionnalisé et pérennisé, en luttant contre le manque d'encadrants	34
Permettre l'implantation de pratiques diversifiées dans les territoires	34

Soutenir et développer les actions culturelles dans les territoires, au plus près des jeunes	35
Réinvestir, matériellement et financièrement, l'Etat dans la vie culturelle des territoires	35
Investir pour faire du numérique une partie de la réponse	35
Redonner aux jeunes ruraux les rôles de la gestion des territoires	35
Permettre à chacun de s'approprier le territoire	35
Impliquer les jeunes dans la gouvernance des territoires	36

Que savons-nous des jeunes ruraux ?

A) Origines socio-économiques des jeunes ruraux

S'il existe des jeunesses rurales, c'est parce que ces jeunes sont issus de milieux socioéconomiques variés, mais aussi parce que les territoires qu'ils habitent ont eu, voire ont encore, une orientation économique qui joue un rôle prépondérant dans le type de populations présentes localement. Il est ainsi important de se pencher sur les différentes origines socioéconomiques des jeunes, sur les différentes orientations des territoires, et sur l'impact réel ou potentiel de ces deux facteurs sur la jeunesse.

a) Des catégories dites populaires, mais différentes

Les territoires ruraux sont majoritairement habités par des catégories socioprofessionnelles à faible revenus : agriculteurs, mais surtout employés et ouvriers. Mais si ces catégories ont comme point commun la faiblesse de leurs revenus, l'importance du chômage, de faibles possessions patrimoniales¹, etc. il existe entre elles un certain nombre de différences qu'il est important de prendre en compte.

L'une des différences structurelles est le salaire. Le salaire moyen d'un ouvrier est de 1 548€ net par mois et celui d'un employé est de 1 637€ net par mois (INSEE, 2016). Pour les agriculteurs², le calcul est plus périlleux. Les exploitants agricoles élevant des ovins ou des équidés sont les plus mal lotis avec un revenu mensuel de 620€ net en moyenne, tandis que les vigneronns approchent les 2 800€ net par mois. Un ouvrier qualifié ne touchera pas le même salaire qu'un ouvrier sans qualification, un agriculteur sera très dépendant du cours de ses productions et des phénomènes naturels, etc. Et tous les territoires n'ont pas les mêmes spécificités pour chacune de ces catégories.

Ce sont aussi des catégories qui n'ont pas la même pratique des territoires, ni les mêmes probabilités de mobilité sociale. Si la moitié des enfants d'ouvriers sont ouvriers, ce sont 16% d'enfants d'employés qui le sont, et 25% des enfants

¹ Les agriculteurs ont un patrimoine foncier plus élevé que les autres catégories. Mais c'est un patrimoine professionnel, et c'est un patrimoine immobile (C.Bessièrre, C. de Paoli, M. Roger, B. Gouraud. Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ?, 2011)

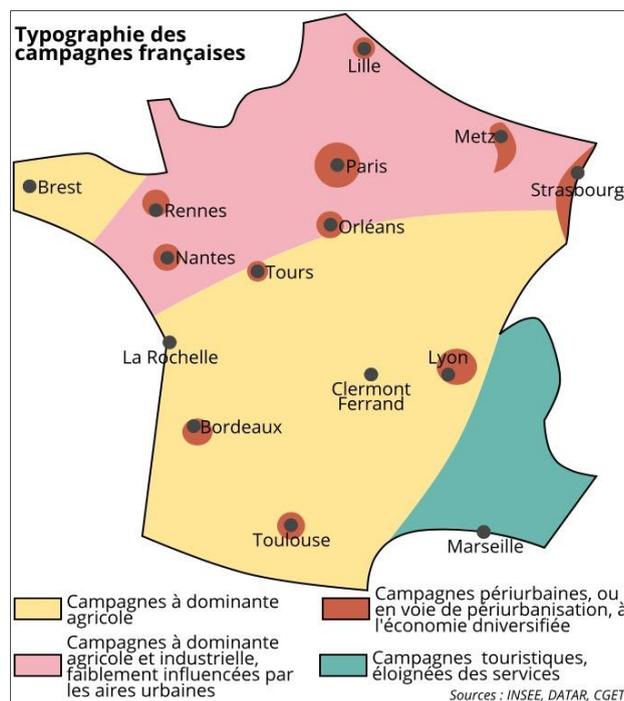
² Les revenus d'activité des non-salariés en 2017, INSEE

d'agriculteurs qui le sont aussi. Majoritairement, lorsqu'ils n'ont pas le même emploi que leur père, les enfants de ces catégories deviennent ouvriers, ou exercent une profession intermédiaire. Les évolutions professionnelles sont plus rares dans les trois catégories représentées sur les territoires ruraux, que pour les autres.

Ces trois sous ensemble de catégories n'ont pas le même patrimoine culturel, c'est à dire pas les mêmes savoirs, pas les mêmes compétences, et pas les mêmes valeurs³. Cette différence de patrimoine entraîne une hétérogénéité entre autres dans la pratique du territoire par les individus. Selon la conception propre à leur catégorie sociale de l'espace, des relations sociales et de la mobilités, les différentes catégories ne s'approprient pas ce qui les entoure de la même manière. Cette différence peut se ressentir à la fois dans la pratique de la scolarité, dans les manières de se déplacer, d'habiter, etc.

b) Une variété de catégories socio professionnelles dépendante de la nature des territoires

Le secteur d'activité qui prédomine dans un territoire donne le ton en ce qui concerne sa population. Ainsi les territoires industriels vont être majoritairement habités par des ouvriers, ou du moins des individus issus de familles ouvrières. En revanche, les zones offrant un nombre d'activités économiques plus important regroupent majoritairement des employés. Par ailleurs, le territoire rural n'est plus synonyme de territoire à prédominance agricole. Les exploitations agricoles sont aujourd'hui plus importantes, et la majorité des ruraux ne sont plus agriculteurs. Car avec la mécanisation et l'augmentation de la taille des exploitations le nombre d'agriculteurs exploitants a diminué, comme le nombre d'ouvriers agricoles, rattachés à la CSP "ouvriers".



³ Forquin Jean-Claude. Bourdieu (Pierre), Passeron (Jean-Claude). – *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. In: *Revue française de pédagogie*, volume 15, 1971. pp. 39-44.

Par conséquent, si la majorité des territoires ruraux regroupent des catégories socio-professionnelles dites populaires, il existe des spécialisations économiques qui jouent sur le taux de population issu d'une certaine catégorie socioprofessionnelle. Il existe alors simultanément des campagnes industrielles, dans le Nord de la France principalement, des campagnes de service, en périphérie des villes, ou dans des territoires touristiques, et des campagnes agricoles dans l'Ouest et le Centre de la France. Il existe aussi des agriculteurs employés, qui en plus de travailler sur leur exploitation ont un emploi ailleurs en parallèle, ou des agriculteurs en couple avec une personne employée.⁴

c) Un entre soi social et résidentiel plus fort qu'ailleurs

L'entre-soi est le fait pour une catégorie de personnes de rester, volontairement ou non, ensemble dans le quotidien. Cette catégorie peut être liée à l'âge, aux avis politiques, à la religion, au milieu social, etc. Cet entre soi peut être plus ou moins poussé. Il peut se ressentir dans la pratique des loisirs, la composition du groupe de proches, mais aussi dans l'aspect résidentiel de la vie. Le développement d'espaces regroupant un "nous" homogène est un processus lent à s'installer, mais qui perdure dans le temps.

L'entre-soi social résidentiel, qu'il soit choisi ou subi, est plus fort dans les milieux ruraux, ce qui impacte le devenir des jeunes concernés. En effet, ces derniers se construisent sur ce qu'ils connaissent, et ce dont ils sont proches. Sans connaissance d'autres catégories sociales, d'autres pratiques, et d'autres expériences, les choix d'avenir sont moins larges que pour des jeunes vivant dans une diversité plus importante.⁵

Dans les milieux ruraux cet entre soi peut s'expliquer par deux facteurs : le prix du foncier et de l'immobilier, et le marché du travail. Les loyers et les terres sont moins chers qu'en milieu urbain⁶, et le marché du travail recherche davantage d'individus avec des diplômes techniques ou professionnels.

En bref

Comme il existe des jeunesses et des territoires, il existe des populations rurales. Employés, ouvriers et agriculteurs occupent principalement l'espace rural.

⁴ ONPES, L'invisibilité sociale : Publics et mécanismes. Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux (lot n° 1), 2015

⁵ Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2010, 286 pages

⁶ DREES, *Etudes, emploi, ressources : les jeunes ruraux sont-ils différents des jeunes urbains ? Etudes & Résultats*, Juillet 2020

Si ce sont des catégories dites populaires ce n'est pas pour les mêmes raisons, et ils n'habitent pas le territoire de la même manière. Ce sont aussi des populations qui ne cohabitent pas forcément, car leur répartition spatiale suit celle de l'offre de travail, et est marquée par le secteur économique majoritaire du territoire d'implantation. Mais cette occupation majoritaire des campagnes par ces catégories entraîne le développement d'un entre soi résidentiel important, qui se répercute sur les jeunes.

B) La difficile mobilité dans les territoires ruraux

La question des mobilités des jeunes se retrouve dans tous les aspects de leur quotidien, quel que soit le territoire qu'ils pratiquent. Mais les distances de l'espace vécu par les jeunes ruraux sont bien plus importantes que celles de jeunes urbains. Il est possible de distinguer deux grands types de mobilités : Les mobilités quotidiennes et/ou fréquentes, et les mobilités à plus long terme, plus lointaines et plus longues dans le temps. Deux grandes problématiques émergent aussi de cette thématique : Celle des modes de transport, et celle de l'injonction à la mobilité.

a) Mobilités quotidiennes

Chaque semaine, chaque jour, les jeunes doivent se déplacer. D'abord pour suivre leur scolarité. Et plus ils avancent dans les études, plus il y a de probabilités que les lieux d'études s'éloignent. Pour ceux dont l'établissement scolaire n'est pas accessible par leurs propres moyens, un système de ramassage scolaire peut être organisé par les collectivités. Un jeune non véhiculé sera totalement dépendant des horaires de ramassage scolaire, ou de solutions familiales. En entrant au lycée certains seront obligés d'y être internes, pour réduire leur temps de déplacement quotidien⁷.

Les jeunes ne se déplacent pas que pour les études. La sociabilité et les loisirs sont un vecteur fort de mobilité, et cette dernière peut rapidement devenir un obstacle à la sociabilisation et à la pratique de loisirs. Tout jeune non véhiculé sera dépendant, la plupart du temps, de ses parents, pour se rendre en soirée, ou en revenir, pour aller au cinéma s'il n'y en a pas à proximité, pour aller faire du shopping, pratiquer certains sports. Car si certaines communes bénéficient d'une offre sportive il peut arriver qu'il faille changer de commune pour bénéficier d'infrastructures et/ou d'accompagnement⁸.

⁷ Benoît Coquard, *Que sait-on des jeunes ruraux ?*, INJEP-2015/03, 36p.

⁸ CRÉDOC, *Les jeunes ruraux : Des jeunes comme les autres ?*, 2012

b) Mobilités longue durée

Principalement liées à l'entrée soit dans les études supérieures, soit dans le monde du travail, les mobilités ici qualifiées de "longues" sont des déplacements d'au moins plusieurs jours par semaine, éloignés de la commune de résidence initiale. Les trajets sont moins fréquents parce qu'ils seraient chronophages.

Lorsqu'ils souhaitent entrer dans les études supérieures les jeunes ruraux doivent se rapprocher des pôles universitaires, très majoritairement situés en milieu urbain⁹. Pour les jeunes provenant de communes situées à plus de 30km de leur lieu d'études et/ou mal desservies par de potentiels transports en commun il devient nécessaire de se loger sur place, entraînant *de facto* des retours moins fréquents dans la commune de provenance. La problématique est sensiblement la même pour l'accès à l'emploi, qui lorsqu'il est trop éloigné nécessite un déménagement, ou des temps de transports relativement longs.

Pour tenter de dépasser l'obstacle que peut représenter le besoin de mobilité pour entrer dans les études supérieures, le Gouvernement a lancé début 2020 un projet de "Campus connectés". L'objectif du dispositif est de proposer des espaces aménagés permettant aux jeunes de suivre des formations universitaires à distance. Cependant le dispositif est actuellement trop récent pour que son action puisse être évaluée.

c) Modes de transport

Pour un jeune sans le permis et/ou ou sans moyen de transport individuel la dépendance aux proches pour les déplacements est forte. Avoir un scooter, d'abord, puis le permis, et une voiture, deviennent des impératifs pour la prise d'autonomie des jeunes ruraux.

Les transports collectifs, train et réseau de bus principalement, sont inégalement développés en milieu rural, et ce sont les communes polarisées par un grand pôle qui bénéficient le plus souvent d'une offre fréquente. S'ils peuvent s'avérer pratiques pour des trajets peu fréquents, ils ne le sont pas pour les trajets quotidiens. Ceci explique le fort écart existant entre le nombre de jeunes urbains utilisant les transports en commun (41%), et le nombre de jeunes ruraux les utilisant (19%).¹⁰

d) Injonctions à la mobilité

Lorsqu'il est question de mobilités dans l'espace rural, un jugement rapide pourrait mener à dire que les offres transports doivent être multipliées, et que les jeunes doivent être accompagnés dans leur apprentissage de la mobilité (comprendre les réseaux de transport, savoir les utiliser, se les approprier). Pourtant tous les jeunes ruraux ne ressentent pas forcément le besoin de se

⁹ S. Berlioux, Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes, *Restaurer la promesse républicaine*, 2020

¹⁰ DREES, *Ibid.* p.4

déplacer, et leur mobilités sont davantage dictées par les distances géographiques, et les impératifs scolaires¹¹.

Pour les raisons évoquées précédemment, les jeunes ruraux sont plus nombreux que leurs homologues urbains à passer le permis. Ainsi 77% d'entre eux l'obtiennent entre 18 et 24 ans, contre 63% des jeunes urbains¹².

La mobilité est d'ailleurs souvent présentée comme un moyen de partir du lieu d'origine, pour aller étudier ou trouver un emploi. Elle est rarement présentée comme un moyen de pratiquer le territoire, d'y rester, ou d'y revenir.

En bref

Enjeux majeurs de prise d'autonomie des jeunes, ou de dépendance, les mobilités touchent une grande partie de la vie. Elles peuvent conditionner certains choix, comme celui de rester dans la commune de résidence initiale, ou proche d'elle, ou au contraire d'en partir.

La question du départ loin de la commune initiale soulève une autre problématique, celle du retour. Le départ pour les études, ou le premier emploi, entraîne parfois une peur du "non retour", parce que les jeunes trouveraient mieux ailleurs.

La voiture s'impose en milieu rural comme, quasiment, unique mode de transport, par manque de développement des autres modes, pour des raisons financières, logistiques et/ou pratiques.

Les jeunes ruraux sont sujets à une injonction quasi-permanente, celle d'être mobiles, quels que soient le type de mobilités dont il est question. Ils sont poussés à savoir, et devoir, se déplacer, le plus tôt possible.

C) L'orientation : de la formation à l'emploi

L'origine sociale, les problématiques liées à la mobilité et les offres du territoire sont des facteurs influençant les orientations des jeunes. Cette influence se retrouve dans les choix, conscients ou non, d'orientation spécifiques effectués par les jeunes ruraux.

a) Prégnance des formations professionnelles

En milieu rural, plus de la moitié des jeunes s'orientent vers des formations professionnelles : 58% des ruraux ayant entre 15 et 29 ans sont en contrat d'apprentissage ou contrat professionnel, contre 45% des urbains de la même tranche d'âge. De la même manière, près de 50% des 15 - 29 ans habitant en zone rurale (contre 44% des urbains) sont actifs dans le monde du travail, notamment

¹¹ G. Hernja, A. Mergier, *La mobilité des jeunes dans un territoire rural*, Laboratoire de la mobilité inclusive, 2020

¹² DREES, *Ibid.* p.4

par le biais de contrats professionnels, d'apprentissage ou de stages rémunérés. La prégnance des formations professionnelles a deux explications principales :

- **L'éloignement au domicile familial peut être dissuasif**

Peu de formations post-bac non professionnelles se localisent en milieu rural. Tout jeune désireux de suivre des études supérieures non professionnelles devra ainsi se rapprocher des espaces urbains. Et lorsque la commune d'origine en est trop éloignée ce rapprochement engendre d'une part la nécessité de payer un loyer, mais aussi celle de partir. Sachant que les départs pour suivre des études supérieures sont majoritairement des départs durables, c'est-à-dire sans retour pérenne vers la commune d'origine.

- **Les jeunes font le choix du connu**

- *Pour une formation (re)connue par leurs pairs*

L'éloignement des formations post-bac non professionnelles et le fait que les jeunes en ayant suivi ne reviennent que très peu se répercute sur la (non) connaissance des dites formations, et de leurs débouchés professionnels. Dans 21% des cas la proximité, ou non, au lieu d'études, joue un rôle dans le choix d'orientation¹³.

A contrario les formations professionnelles, plus implantées en territoires ruraux, sont mieux connues, parce que installées durablement dans le territoire. Des jeunes des générations précédentes les ont suivies et peuvent en parler, les parents les connaissent mieux. Cet accès inégal à l'information peut entraîner un phénomène de reproduction sociale¹⁴.

- *"Réalisme scolaire" dicté par les offres du marché du travail local*

L'orientation des jeunes ruraux répond aux offres du marché du travail local, orienté vers des activités primaires ou secondaires, recrutant des ouvriers, des employés et/ou des professions intermédiaires. Pour 90% des jeunes ruraux ce sont les débouchés qui déterminent leur orientation¹⁵. Les emplois ne nécessitent pas de diplôme, ou des diplômes de courte durée (DUT, BTS). L'objectif à la fin des études est d'obtenir un emploi, et les formations professionnelles offrent une bien meilleure lisibilité des débouchés que les autres formations post-bac, et une certaine assurance d'insertion professionnelle rapide. Ainsi 19% des jeunes ruraux ont un emploi, contre 11% des jeunes urbains.

¹³ DREES, *Ibid.* p.4

¹⁴ Michaud, Yves. « 12. Qu'est-ce que le mérite scolaire ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 12, no. 2, 2012, pp. 189-202

¹⁵ DREES, *Ibid.* p.4

b) Distinctions genrées des choix de formation

Des différences genrées dans les choix d'orientation s'observent aux paliers de ladite orientation : à la fin de la 3ème, de la seconde et de la terminale. Près d'un tiers des garçons se dirige vers des Bac professionnels ou des CAP, contre un quart des filles qui s'orientent majoritairement vers les filières générales et technologiques¹⁶. Autrement, près de 78% des garçons se retrouvent dans le secteur de la production et 88% des filles dans le secteur des services. Les filles issues du milieu rural font des études sensiblement plus longues que les garçons, qui, eux, entrent plus tôt qu'elles et que leur homologues urbains, sur le marché du travail¹⁷.

Cette différence d'orientation genrée dans les études a plusieurs facteurs explicatifs. D'abord certaines formations sont encore genrées. Ainsi les formations sanitaires et sociales sont perçues comme des formations féminines, alors que les formations manuelles sont perçues comme menant à des métiers masculins¹⁸.

Concernant le fait que les filles s'orientent plus vers des formations longues et générales, il n'existe à l'heure actuelle que des hypothèses : Elles s'orientent vers de formations leur permettant d'exercer ailleurs qu'en milieu rural et/ou bénéficient d'une meilleure aide. Il est aussi possible que les garçons souffrent d'un stéréotype ancré, celui voulant que les hommes doivent travailler tôt pour assurer la sécurité de leur (futur) foyer.

c) Le départ sans retour pour l'enseignement supérieur

Comme évoqué précédemment, les jeunes ruraux souhaitant poursuivre des études dans l'enseignement supérieur sont généralement contraints d'y emménager. Mais plus le départ est long, et plus le diplôme obtenu est élevé, moins les jeunes reviennent vivre et/ou travailler en milieu rural. Cet effet donne le sentiment d'un abandon du territoire par les diplômés. Les raisons de ce non retour sont plurielles. D'abord les milieux urbains offrent, ou semblent offrir, plus d'emplois adaptés au diplôme obtenu que les milieux ruraux.

Les liens sociaux sont une autre raison de certains non retours. A l'occasion de leurs études, les jeunes vont aussi tisser des liens amicaux et affectifs, dont l'existence peut peser en faveur d'un aménagement durable en milieu urbain.

¹⁶ Boris Meunier, *“Contextes territoriaux et trajectoires scolaires : le cas des filles issues des milieux ruraux - L'influence du territoire sur l'orientation des filles en fin de classe de troisième”*, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 30 Juin 2015

¹⁷ Fontanini, C. 2016. Orientations différenciées selon le genre dans l'enseignement secondaire. In *Orientations et parcours des filles et des garçons dans l'enseignement supérieur*. Presses universitaires de Rouen et du Havre

¹⁸ Vouillot, Françoise. « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 18, no. 2, 2007, pp. 87-108

Cette question des interactions sociales se retrouve aussi dans le fait que les jeunes ne se retrouveront peut-être plus forcément dans la culture de la société locale de leur commune d'origine.

Un autre type de départs sans retour est observable : Celui de femmes, qui sont plus nombreuses à quitter les milieux ruraux, entre autres parce que la structure locale de l'offre d'emploi ne leur permet pas une aussi bonne insertion qu'aux hommes leur taux d'insertion est inférieur de presque 10 points à celui des hommes¹⁹).

Avec le départ "à la ville" pour les études, les exigences des jeunes pour habiter dans un territoire peuvent évoluer. Certains seront enclins à revenir en milieu rural s'ils ont la possibilité de tisser des liens en dehors de ce territoire²⁰, de se déplacer librement,

Enfin, il est aussi possible qu'une partie des jeunes aient effectué des études supérieures dans l'objectif de rester vivre en milieu urbain.

En bref

Les trajectoires d'orientation des jeunes ruraux sont plurielles, et dictées par leur genre, leur milieu social, et leur territoire d'origine. Il est plus probable que les filles s'orientent vers des études générales et technologiques, et que les garçons s'orientent vers des études professionnelles. Les raisons de ces choix, conscients ou non, sont plurielles : les jeunes s'orientent vers ce qu'ils connaissent, et ce qui leur semble réaliste en fonction de leurs moyens et de leur genre.

L'enseignement supérieur lorsqu'il est éloigné du domicile familial représente un risque de non retour, dont ils peuvent être dissuadés par leurs pairs.

D) Activités et Pratiques Sportives des jeunes ruraux

Pratiquer seul ou en équipe, avec ou sans équipement, pour la performance ou pour la santé, les pratiques sportives sont multiples. Les espaces ruraux offrent un avantage : l'accès rapide et facilité à la nature, et donc au sport de nature. Qu'ils soient urbains ou ruraux, les jeunes pratiquent sensiblement le même nombre d'heures par semaine, pourtant des différences s'observent, à la fois dans ces pratiques elles-mêmes, mais aussi dans les dispositifs à leur disposition.

¹⁹ DREES, *Ibid.* p.4

²⁰ Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence (HCFEA), Fiche n°8 "Les jeunes dans un monde rural qui change", 2016

a) Spécificités et enjeux de l'activité et des pratiques sportives

Si le nombre de jeunes ruraux pratiquant une activité sportive est identique au nombre de jeunes urbains, les pratiques et les besoins ne sont pas les mêmes. Le maintien du lien social, le bien-être et l'animation des territoires sont les trois enjeux majeurs de la pratique sportive, qu'elle soit urbaine ou rurale. Mais en milieu rural ils prennent une importance particulière.

D'abord en milieu rural, les femmes pratiquent moins d'activités sportives que les femmes en milieu urbain. Il existe deux raisons. La première étant que les femmes ne pratiquent pas pour les mêmes raisons que les hommes²¹. Elles recherchent principalement des activités pour se développer personnellement et échapper au quotidien, et l'offre sportive locale ne correspond que peu à ces besoins. La deuxième raison est qu'il existe peu d'équipes mixtes, ou féminines pour la pratique des sports collectifs. Pour trouver une offre qui répond à leurs besoins, les femmes se rapprochent ainsi des communes plus importantes, qui proposent une offre plus diversifiée.

Enfin en milieu rural le panel d'activités sportives ne nécessitant pas, ou pas forcément, d'infrastructures spécialisées est plus important. C'est en milieu rural que les sports de nature sont plus développés. L'importance de ces pratiques est d'ailleurs inversement proportionnelle à la taille des communes.

Ainsi tous les jeunes n'ont pas le même accès aux pratiques sportives, et aux bénéfices, sociaux et sanitaires, qu'elles portent avec elles.

b) Une gestion des équipements qui impacte les pratiques

Une des raisons pour lesquelles les sports de nature sont plus développés en milieu rural, surtout dans les petites communes, est l'absence d'infrastructures adéquates pour la pratique d'autres activités. Si 63% des communes ont un ou plusieurs équipements sportifs²², seulement 27% des équipements présents sur le territoire national sont situés en milieu rural. Et les équipements présents en milieu rural ont des particularités : Un tiers d'entre eux est privé, et ce sont majoritairement des équipements génériques, tels que des terrains de tennis ou de foot. Un déficit d'équipements spécifiques, surtout dans les communes de moins de 2 000 habitants, est observable.

La présence majoritaire d'équipements génériques s'explique par un coût plus faible de construction et d'entretien de ces structures. En effet l'entretien des infrastructures et l'un des deux freins à la construction de ces dernières. Outre des coûts de construction relativement élevés, les coûts d'entretiens ne sont pas

²¹ INSEE, Enquête "Participation culturelle et sportive", op. cit

²² Ministère des Sports, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, *Recensement des Équipements Sportifs, espace et sites de pratiques*, 2012

négligeables, d'autant plus quand les équipements doivent répondre à des normes fédérales.

La répartition de la compétence "sport" entre les différents échelons administratifs est le second frein au développement de ces équipements. En effet c'est une compétence à la fois des communes, des départements et des régions. Ce qui peut être vu comme un atout peut aussi être un inconvénient, lorsque les décisions ne sont pas concertées.

c) Des difficultés à pérenniser l'offre

Comme mentionné précédemment : L'importance des sports de nature est inversement proportionnelle à la taille des communes. Car plus les communes sont petites, plus l'offre de pratiques encadrées est faible, et donc plus les pratiques libres et individuelles sont importantes. Ainsi il y a un enjeu à pérenniser et développer l'offre de pratiques et d'activités sportives encadrées.

Mais cet objectif rencontre trois obstacles, le premier est celui développé précédemment, et concerne la présence d'équipements. Les deux autres sont liés à l'encadrement. En effet, les encadrants sportifs en milieu rural sont majoritairement bénévoles, de plus en plus âgés. Le bénévolat entrave parfois la professionnalisation, demandée tant par les pratiquants que par les fédérations, et fait ressentir un manque d'animateurs sportifs qualifiés.

Le vieillissement de ces encadrants entraîne une diminution du nombre potentiel d'encadrants. Les jeunes de plus de 15 ans sont de moins en moins inscrits dans les clubs, ce qui *de facto* entraîne une diminution de la réserve potentielle d'encadrants sportifs.

En bref

Aujourd'hui les jeunes pratiquent de moins en moins de sport en club, ils s'orientent vers des pratiques individuelles. Ce changement est dû au manque d'offres de pratiques proches et au manque d'équipements adaptés à des pratiques spécifiques. Les femmes sont les perdantes du manque de diversité des offres, car celles existantes à proximité ne répondent pas à leurs besoins.

Le développement et la gestion des équipements est complexe, autant parce qu'elle est coûteuse que parce qu'elle est régie par plusieurs maillages administratifs. Enfin, l'encadrement des pratiques est complexifié par le manque de jeunes et d'animateurs qualifiés sur les territoires.

Ainsi le maintien et le développement de la pratique sont ralentis, voire empêchés, par le manque de jeunes et de financements.

E) Pratiques de loisirs, une vie principalement associative

a) La vie culturelle des territoires ruraux²³

Majoritairement les jeunes urbains ont un meilleur accès aux équipements culturels que les jeunes ruraux (87% des jeunes urbains ont accès à un cinéma, contre 79% des jeunes ruraux, ou encore 46% et 34% pour les bibliothèques)²⁴. Cependant les jeunes ruraux ont un moindre sentiment de privation concernant les loisirs. Hormis les femmes, qui ressentent plus de privation que les hommes²⁵.

Cela est dû, entre autres, aux inégalités entre les territoires, notamment créées par le moindre financement de la culture dans les territoires ruraux par rapport au financement dans les territoires urbains, mais aussi par la répartition plus éparse de la demande.

En effet l'État est relativement absent du monde rural en ce qui concerne la culture, hormis via les musées, le patrimoine et les manifestations d'envergure. Les collectivités ont donc une place importante dans le financement de la culture. Mais les plus petites sont handicapées et leur champ d'action est réduit, faute de moyens financiers, matériels et/ou humains. Concernant les régions, leur compétences culturelles s'accroissent mais elles n'interviennent encore que peu en milieu rural, contrairement aux départements qui sont très impliqués, notamment par leurs compétences concernant les bibliothèques, les schémas départementaux d'enseignement artistique, et la création d'agences culturelles départementales.

La vie culturelle en milieu rural est portée par des associations ou des collectifs citoyens qui pallient l'absence d'équipements, par la gestion de structures (salles de spectacle, de cinémas parfois itinérant, des cafés culturels...), en permettant la pratique d'un art, ou en entretenant une partie du patrimoine du territoire. Leurs projets sont peu soutenus par les subventions du ministère chargé de la culture (2% du budget du ministère est alloué à des associations) et ils dépendent fortement du financement des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Cette importance des associations dans le paysage culturel rural s'observe dans le taux d'engagement des jeunes, presque deux fois plus important en milieu rural.

²³ Delfosse Claire. « Patrimoine-culture en milieu rural : désert culturel ou foisonnement ? », *Pour*, vol. 226, no. 2, 2015, pp. 29-38.

²⁴ *Les jeunes ruraux : des jeunes comme les autres ?* CREDOC-MSA, octobre 2012

²⁵ DREES, *Ibid.* p.4

Chaque année le réseau national des juniors associations habilite 1000 associations de jeunes de moins de 18 ans.

Les autres facteurs expliquant ce problème d'accès sont les inégalités sociales. Les jeunes étudiant en lycée professionnel participent moins à des activités que leurs homologues de lycées généraux (souvent issus de catégories sociales plus favorisées). Les inégalité de sexe sont aussi à prendre en compte, les filles participeraient en effet moins que les garçons.

b) La place du numérique

Bien que les outils numériques ne peuvent remplacer le manque d'équipements culturels en territoires ruraux, ils permettent en partie un large accès à l'information et à des ressources qui étaient auparavant inaccessibles pour la jeunesse, permettant de transformer le paysage des pratiques, et offrant de nouveaux modes d'expression et de diffusion.

En termes de pratiques liées au numérique jeunes urbains et jeunes ruraux sont au même niveau. Si fracture il y a, elle est sociale et non territoriale.

Pas de fracture dans la pratique donc, mais pas non plus dans l'équipement des usagers. En effet, 95% des 16-29 ans possèdent un ordinateur. La problématique est ailleurs, dans la diffusion de la fibre optique, et la lutte contre les zones blanches. Il est notamment estimé que 2438 communes ont de mauvaises couvertures mobiles, la grande majorité serait rurale²⁶.

La fracture numérique est également en partie liée à un défaut de compétences. La majorité des adolescents a accès à internet mais la compréhension de l'univers technologique dans sa logique et son fonctionnement ne va pas de soi. En effet, contrairement à ce qu'il serait possible de penser, les compétences numériques des jeunes ne sont pas meilleures que celles de leurs aînés et ne sont pas innées. Si la prise en main d'un objet tel qu'un smartphone est facile, évaluer le contenu d'un site internet, trouver des sources... est un processus compliqué, et les jeunes sont peu formés au sujet d'autant plus lorsqu'ils sont issus de catégories sociales peu favorisées, la fracture numérique est alors une continuité de la fracture sociale.²⁷

²⁶ Pasquier Dominique, *L'internet des familles modestes : Enquête dans la France rurale*. Paris : Presse des Mines, 2018

²⁷ Bourdeau-Lepage Lise, *Numérique, bien être et attractivité des territoires ruraux*, in « smart village » : comment le numérique peut-il contribuer à un développement territorial durable ? Dialogues de la recherche, 2020

Le smartphone a changé en profondeur la socialisation des jeunes. Les échanges via portable sont quotidiens et font partie de la routine, mais au-delà de ces échanges ces appareils contiennent également des photos et des souvenirs. Les études récentes montrent qu'il n'y a pas de lien entre une forte "sociabilité virtuel" et une faible "sociabilité réelle", les réseaux sociaux offrent ainsi de nouvelles possibilités pour cette jeunesse de rester en contact, cela leur permet également de participer qu'ils soient urbains ou ruraux à de nouvelles forme d'activisme via l'expression de point de vue, la signature de pétition, l'organisation de manifestation, la participation à des campagnes virtuelles, des levées de fond solidaires...²⁸

Il est également intéressant d'aborder la question des jeux vidéo²⁹. Ce loisir s'est beaucoup démocratisé depuis le début des années 2000 et les publics touchés sont maintenant variés. Au vue des études actuelles, il est possible d'affirmer qu'il n'y a aucune différence entre la pratique des jeux vidéo urbaine et rurale. En moyenne sur une année 97% des 11-17 ans disent avoir joué à un jeu vidéo. Ce loisir est maintenant plus accessible pour les différentes classes sociales et directement chez soi. De plus, contrairement à certaines suppositions, les jeux vidéo permettent une sociabilité, plus de 4 joueurs sur 10 jouent avec des amis. Une hypothèse peut être émise : En zone rurale, les jeux vidéos permettent aux jeunes de pratiquer une activité commune, avec d'autres jeunes, en s'affranchissant de la barrière liée à la mobilité.

En bref

La vie culturelle des territoires ruraux est majoritairement portée par les associations, au sein desquelles les jeunes s'investissent plus massivement qu'en milieu urbain. Mais en plus du manque d'équipement ces associations doivent faire face à un manque de financement.

Concernant le numérique, même si certaines zones sont effectivement mal desservies, les principales fractures sont sociales plus que territoriales. Le numérique permet un large accès à des ressources et à l'information pour la jeunesse, quant aux jeux vidéos et aux smartphones, ils présentent une nouvelle forme de loisirs et de sociabilisation pour les jeunes.

²⁸ Balleys Claire, *Socialisation adolescente et usages du numérique. Synthèse de la revue de littérature*, INJEPR 2017

²⁹ Rufat, Samuel, Hovig Ter Minassian, et Samuel Coavoux. « Jouer aux jeux vidéo en France. Géographie sociale d'une pratique culturelle », *L'Espace géographique*, vol. tome 43, no. 4, 2014, pp. 308-323.

F) Des relations particulières aux territoires et à leur gestion

Comme il existe une pluralité de ruralités, et de jeunesses, il existe aussi une pluralité de relations aux territoires. Tous les jeunes ne vivent pas leur territoire de la même manière, et n’y ont pas le même attachement. Cet attachement détermine souvent la vision qu’ont les jeunes des autres territoires. Pour représenter les différents types de relations aux territoires nous retiendrons la classification faite par F. Escaffre, M. Gambino et L. Rougé, qui dégage trois profils³⁰.

a) *La ruralité comme rempart*

Le premier profil de jeunes regroupe ceux pour qui la vie dans le monde rural protège des problèmes, et est l’assurance d’une meilleure qualité de vie. Cette vision est construite en partie à partir de la vision de la ville comme espace de dangers.

Ce sont des jeunes qui ont eu l’occasion de pratiquer la ville, mais que la complexité de ce genre de territoire rend problématique. Généralement cette perception de la ruralité comme rempart est celle de jeunes issus de classes moyennes salariées.

b) *La ruralité comme “rien à faire rien à voir”*

Le second profil de jeunes est celui regroupant des individus pour lesquels la vie en milieu rural est un piège. Ils vivent, et ressentent, le milieu rural comme fermé, sans intérêt ni attrait. Les milieux ruraux apparaissent comme des espaces isolés et vides, en termes d’activités, d’emploi, de modernité, d’opportunités etc.

Ce sont principalement des jeunes dont les revenus sont les plus faibles et irréguliers. Des jeunes qui ne quittent pas le territoire pour leurs études, ou pour leur formation. “Ils ne voient pas d’opportunités à aller se former ou trouver du travail ailleurs, comme si le fait d’être ici les empêchait d’avoir une place ailleurs” (F. Escaffre, M. Gambino et L. Rougé).

c) *Les ambassadeurs de la ruralité*

Le troisième profil type de jeunes regroupe des individus qui considèrent les territoires ruraux comme des espaces à haut potentiel. Ils sont fiers d’en

³⁰ Fabrice Escaffre, Mélanie Gambino et Lionel Rougé, « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D’une expérience de l’autonomie au risque de la « captivité » », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n° 4 | Automne 2007

appartenir, et s'en font les représentants. Vivre en milieu de faible densité, avec les difficultés qui peuvent être rencontrées, est un choix de vie, et en aucun cas vécu comme quelque chose de négatif, ou de contraignant, étant donné la plus value qu'ils tirent de cette vie dans ce milieu. Ce sont des jeunes qui revendiquent leur place dans la vie du territoire, et s'y impliquent.

Ces jeunes ont entre 22 et 25 ans, sont intégrés, aussi bien professionnellement, économiquement et socialement. Leur emploi ou leurs études sont en relation avec leur intérêt pour leur territoire.

d) L'implication des jeunes dans la vie collective et territoriale

Il n'est pas possible de parler des jeunes et de leur territoire sans les mettre en lien avec la gestion dudit territoire. Sur le territoire national les jeunes sont largement sous représentés dans les instances décisionnaires des territoires (En moyenne en 2017, 13% des élus locaux avaient moins de 40 ans, alors que les moins de 40 ans représentaient 47% de la population)³¹.

Ce manque de représentation des jeunes dans les instances décisionnaires est le résultat, et la cause, d'un fait marquant : 70% des jeunes ruraux estiment ne pas être compris, et 80% d'entre eux n'ont pas confiance dans les décideurs. Ces faits ne signifient pas pour autant un manque de volonté des jeunes à s'engager, au sens large du terme. En effet 50% seraient prêts à s'engager dans une association, 22% dans un parti, et 12% dans un syndicat. Mais la réalité est autre : 6% des jeunes ruraux sont dans une association étudiante ou de jeunesse, et 1% d'entre eux adhèrent à un parti politique (contre respectivement 12% et 2% pour les jeunes urbains)³².

Différents facteurs peuvent expliquer l'écart entre les volontés exprimées par les jeunes, et l'engagement réel, effectivement observé. Mais outre les questions de mobilité, la surreprésentation des plus de 40 ans qui démobilise les plus jeunes, le sentiment de manque de légitimité, etc. qui sont des entraves à l'engagement des jeunes, quelque soit leur origine spatiale, les freins à l'engagement des jeunes ruraux dans les instances décisionnaires des politiques publiques ne sont pas connus.

En bref

La catégorie sociale dont sont issus les jeunes influe sur leur perception du territoire, et leur manière de le vivre. Loin de la vision médiatisée de la campagne qui serait un piège pour les jeunes, l'espace rural n'offre pas les mêmes

³¹ Les collectivités locales en chiffres 2017, www.collectivites-locales.gouv.fr

³² Consultation Jeunesse

opportunités à tous ses jeunes habitants. Un même espace peut être emprisonnant pour certains, mais aussi espace d'opportunités et de développement pour d'autres. Dans cette perception du territoire, il est aussi à noter la relation avec la ville, comme opposé, binôme ou lieu rêvé. Les jeunes se sentent aussi peu représentés par les décideurs politiques, envers lesquels ils expriment un réel sentiment de méfiance.

G) Politiques de jeunesse

Les politiques concernant les jeunes ruraux sont transversales à différents ministères. L'enseignement secondaire dépend du Ministère de l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur du Ministère éponyme, et c'est ainsi pour la Culture, le Sport, l'Emploi, etc. A cela s'ajoute le fait que la compétence "Jeunesse" est répartie entre les régions, les départements, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les communes. Seront considérées ici les politiques à destination des jeunes ruraux, quelque soit l'entité chargée de leur application, parmi les actions du Gouvernement, des conseils régionaux et départementaux.

a) *Loisirs et investissement des jeunes dans les territoires*

Pour favoriser l'accès à des "loisirs de qualité" l'Etat prévoit entre autres la participation à l'élaboration et au financement d'actions en "zones rurales enclavées". Il est aussi prévu de multiplier le nombre de dispositifs Micro-folies (des dispositifs de Musées Numériques), à la fois pour diffuser des contenus culturels dans d'avantages de territoires, mais aussi pour créer de nouveaux lieux de vie. Un soutien financier aux associations œuvrant en faveur des thématiques de citoyenneté, défense des droits, promotion de la science etc. est mis en place dans les territoires dits fragilisés en zones rurales.

Concernant la pratique d'activités sportives le Gouvernement a pour objectif de faire augmenter le nombre de licenciés dans les clubs des zones rurales. L'Agence Nationale du Sport orientera ses moyens vers les territoires concernés par une carence en offre de pratiques, et vers "les populations les plus éloignées du sport" dont les femmes, les jeunes, et les catégories socio-économiques à faible revenus. Un soutien particulier est apporté aux associations localisées sur des territoires dits carencés. Le développement du dispositif SÉSAME (Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement) permet entre autres de lutter contre la diminution du nombre de jeunes encadrants et/ou animateurs sportifs.

Le Grand Programme de Service Civique Dédié au Sport fixe trois chantiers prioritaires, dont un sur “l’accompagnement social et culturel des événements sportifs pour renforcer leur dimension populaire et inclusive”, et un sur “le sport vecteur de citoyenneté, d’intégration et de solidarité”. L’objectif étant de développer un certain nombre de missions en service civique pour, entre autre, renforcer la mixité social, et l’égalité homme/femme, de développer la féminisation des pratiques, et de faciliter l’accès à la pratique dans les zones de revitalisation rurale.

Afin d’encourager la participation des jeunes dans les territoires, l’Union Européenne s’est fixée comme objectif de s’assurer que les jeunes des zones rurales “participent activement aux processus de prise de décisions”. En parallèle, le Gouvernement a décidé la décentralisation du FONJEP (Fond de coopération de la jeunesse et de l’éducation populaire), pour permettre une territorialisation accrue, favorisant son utilisation au service des initiatives.

b) Formation & emploi

Différentes mesures ont été prises, et le sont actuellement, par le Gouvernement pour agir en faveur de l’égalité des chances, et accompagner les jeunes vers une formation et une orientation choisies de façon éclairée.

L’internat étant un système très utilisé en milieu rural plusieurs projets sont développés pour le soutenir, comme les résidences thématiques (culture, art, sport, numérique, écologique), mises en place dans les collèges de zones rurales. Ces thématiques, et particulièrement celle de “campus des métiers et qualification” ont pour objectifs de permettre aux jeunes un choix d’orientation éclairé et de réduire l’autocensure territoriale.

D’autres outils ont vu le jour pour assurer une meilleure orientation des jeunes, comme le téléservice “orientation” et “affectation”, est disponible depuis 2020 pour les élèves de 3ème et leurs parents. A l’instar de son grand frère, ParcoursSup, cet outil permet de consulter l’offre disponible après le collège, de demander des voies d’orientation, etc.

Pour tenter de contrecarrer la prépondérance du genre dans les choix d’orientation un dispositif, “parcours d’avenir”, a été développé. Il vise à faire découvrir aux jeunes les différentes filières technologiques, en déconstruisant les stéréotypes pour aboutir à une équité filles - garçons dans ces filières.

Concernant les formations professionnelles des “campus d’excellence” ont été développés, pour revaloriser ces formations, et leur permettre de répondre aux métiers de demain, et faire en sorte que les élèves soient formés correctement, pour intégrer le monde du travail aisément.

Enfin un dernier dispositif a été développé, celui des “cordées de la réussite”, qui comme les internats thématiques vise à lutter contre l’autocensure, et promeut l’accès à l’enseignement supérieur pour tous. Un autre problème lié à l’enseignement supérieur est celui du coût du logement pour les jeunes ruraux. L’Etat tente d’y répondre avec le plan 60 000 logements.

Bien orienter les jeunes ne suffit pas. Aller faire des études loin du domicile familial coûte cher, beaucoup finissent par y renoncer. La principale dépense d’un étudiant est le loyer. Il n’y a, aujourd’hui, pas assez de logements étudiants ; du moins, à des prix accessibles. C’est pourquoi d’ici 2022, l’État prévoit la construction de 60 000 logements étudiants.

Concernant l’emploi des jeunes ruraux, plusieurs méthodes ont été développées. L’exonération fiscale des entreprises est l’un des moyens les plus utilisés pour renforcer l’attractivité des territoires et créer de l’emploi. Ainsi les entreprises s’installant dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)³³ peuvent bénéficier d’exonérations de charges³⁴. Seul les EPCI (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre) peuvent bénéficier du statut de ZRR selon des critères socio-économiques tels qu’un déclin de la population active, une faible densité de population (inférieur ou égale à 63 habitants par km²) ou d’un revenu fiscal par unité de consommation (revenu fiscal par ménage) inférieur ou égal à 19 111€.

L’installation de ces entreprises est pensée pour être profitable aux jeunes ne voulant, ou ne pouvant, pas quitter leur territoire pour trouver un emploi. En accord avec les ZRR le dispositif “La France une chance pour chacun” ouvre un nouveau spectre aux jeunes en travaillant ou étant alternant dans une entreprise engagée pour une économie plus inclusive, solidaire, durable et locale.

Enfin, pour tenter d’identifier puis d’accompagner les jeunes sans emploi, stage ou alternance, le projet “repérage des invisibles” est lancé via les missions locales, soutenues financièrement pour pouvoir remplir cette tâche.

c) Adaptation du service public et accompagnement des gestionnaires

Pour faciliter l’accès de tous, et surtout des jeunes, aux services publics, la stratégie européenne 2019-2027 pour la jeunesse a pour ambition de favoriser la mise en place d’infrastructures adaptées dans les territoires.

D’autres projets, comme le programme “Petites Villes de Demain”, l’Agenda Rural ou encore les Contrats de Ruralité, veulent donner les moyens à toute ou

³³ La majorité des commune rurales françaises sont classées en ZRR

³⁴ Exonérations d’impôts en zone de revitalisation rurale (ZRR), www.service-public.fr

partie des communes rurales d'agir sur un certain nombre de volets, qui concernent entre autres la jeunesse, comme le financement de mesures thématiques, le développement du Service National Universel, ou encore le financement et la coordination de projets en faveur de l'accès aux services.

Actuellement les contrats de ruralité contiennent six volets : L'accès aux services et aux soins, la cohésion sociale, la transition écologique, les mobilités, l'attractivité du territoire et la revitalisation des bourgs-centre. L'ajout d'un volet complet concernant la jeunesse est étudié.

Dispositifs nationaux, directement à destination des jeunes rurales

Les problématiques propres aux jeunes ruraux désormais identifiées et énoncées, nous tenterons ici d'analyser et évaluer les dispositifs mis en place pour y répondre. Nous ne verrons que les dispositifs nationaux, développés spécifiquement à destination des jeunes ruraux, comme publique spécifique.

Mobilités

Mobilités quotidiennes

Les mobilités quotidiennes sont liées à la scolarité et aux activités de socialisation. Pour que les jeunes soient autonomes, ils doivent être accompagnés, ou avoir un moyen de transport.

- Pour l'enseignement secondaire deux dispositifs sont mis en place : Le ramassage scolaire, et les internats.
- Mais le premier ne permet pas aux jeunes de gagner en autonomie dans le sens où ils sont dépendants des horaires du ramassage, et le second ne fait que masquer le problème, en le supprimant partiellement.

Mobilités longue durée

Les mobilités longue durée sont liées à l'absence de pôles d'enseignement supérieur dans les territoires.

- Le projet des campus connectés a été entamé cette année, pour que les jeunes souhaitant suivre une formation dans l'enseignement supérieur puissent le faire à distance, dans des lieux adéquats

- Mais ce projet ne permet de suivre la même scolarité que la majorité des autres étudiants, dans le sens où les cours et le travail en présentiel ne sont pas remplaçables par des enseignements totalement à distance.

Les mobilités longue durée nécessitent aussi que les jeunes soient logés ailleurs, à une époque où le manque de logements étudiants se fait ressentir.

- Le plan 80 000 logements du gouvernement doit répondre en partie au besoin de logements, pour entre autres pouvoir accueillir les jeunes provenant de territoires ruraux.
- Mais 80 000 logements ne sont pas suffisants pour répondre à la demande. De plus, c'est uniquement une solution pour les jeunes qui ont besoin de se déplacer mais sans pouvoir rentrer au domicile familial.

Modes de transports

Les modes de transport en milieu rural soulèvent deux problématiques : celle des transports en commun peu développés et peu utilisés, et celle du passage du permis et de la possession d'un moyen de transport motorisé individuel, nécessaires à la prise d'autonomie.

- Il n'existe aucun dispositif national relatif aux transports pour les jeunes en milieu rural, les problématiques locales étant très spécifiques. Il est possible de citer, localement, des tarifs réduits sur les transports en commun, et des aides au passage du permis.

Injonction à la mobilité

Les jeunes ruraux ne ressentent pas forcément le besoin de se déplacer, ils y sont obligés par les distances qui les séparent des lieux d'étude et de sociabilité, ce qui rejoint les problématiques évoquées dans les parties "mobilités quotidiennes" et "mobilités longue durée".

Les mobilités sont souvent perçues comme un moyen de quitter le territoire. Il faudrait avoir le permis pour partir loin et revenir, avoir des transports en commun pour aller "à la ville" et revenir. Pourtant les mobilités sont aussi un moyen d'ancrage territorial, de pratique de l'espace environnant, et donc d'implantation plus pérenne dans le paysage rural local.

- Aucun dispositif national n'est développé pour favoriser cet ancrage local via la mobilités. Le développement de circuits de mise en valeur du patrimoine local, comme la Route des Climats de Bourgogne, la Route du Blé en Beauce, etc. sont des circuits touristiques pour des personnes extérieures au territoire. En milieu rural les mobilités permettent de se déplacer d'un point A à un point B, sans prendre en compte à la fois l'ancrage qu'offrent ces deux points, et l'importance du trajet dans le lien entre individu et territoire.

Orientation de la formation à l'emploi

Distinctions genrées des choix de formation

L'orientation dans l'enseignement détermine très largement l'entrée dans le monde du travail. Ainsi les choix effectués en fin de troisième se répercutent sur l'emploi exercé. Trois facteurs principaux peuvent être évoqués, pour expliquer les problématiques ci-dessous : Les formations sont encore genrées, ainsi les formations sanitaires et sociales sont perçues comme des filières féminines, alors que les formations professionnelles et techniques sont perçues comme des formations masculines. Les hommes doivent peut-être faire des études courtes pour pouvoir travailler le plus tôt possible, et assurer la sécurité de leur futur foyer. Enfin il est possible que pour les femmes les formations sur d'autres territoires soient un moyen de s'émanciper dudit territoire.

Il est important de mentionner que l'objectif n'est pas de pousser tous les jeunes vers l'enseignement supérieur, mais de tenter de comprendre et d'agir pour que les formations professionnelles ne soient plus majoritairement masculines, et que les formations supérieures, et/ou sanitaires et sociales ne soient plus uniquement féminines

En milieu rural les filles s'orientent plus généralement vers des études secondaires technologiques ou générales, et les garçons vers des études secondaires professionnelles.

- Le dispositif des Cordées de la Réussite à vocation à permettre la découverte, sans auto-censure, des différentes orientations possibles au lycée.
- Mais les cordées de la réussite n'ont vocation qu'à présenter les différentes filières de l'enseignement supérieur. Si le manque d'information est l'un des facteurs de l'orientation, ce n'est pas le seul. Ainsi le dispositif ne résout pas la question de la distance comme potentiel frein, ni le fait que des études plus longues induisent une entrée plus tardive sur le marché du travail, et ne prend pas en compte la raison de ces choix genrés.

Le choix des études secondaires impacte le métier exercé par les femmes et les hommes. Les premières sont plus nombreuses dans le secteur des services, et les hommes plus nombreux dans le secteur de la production. Ces derniers sont d'ailleurs en emploi plus tôt que les femmes, et que les hommes urbains. Cette thématique se traite lors de l'orientation de jeunes dans l'enseignement.

Prépondérance des formations professionnelles et départ sans retour pour l'enseignement supérieur

Du fait de l'absence de lieux d'enseignement supérieur en territoires ruraux, les jeunes souhaitant suivre ces formations sont contraints de quitter le territoire, en souvent ne reviennent pas vivre en milieu rural.

- Le dispositif des campus connectés a vocation à offrir un accès à l'enseignement supérieur en milieu rural
- Mais ces dispositifs sont encore trop récents pour juger de leur efficacité. D'autres éléments sont à prendre en compte avec l'enseignement à distance, notamment la possible création d'un fossé entre les étudiants des campus connectés et ceux sur place, à l'université. Le fait que toutes les formations ne sont pas accessibles en ligne, même si cela tend à changer avec la crise sanitaire actuelle. Et le potentiel manque de développement personnel pour les étudiants des campus connectés, possible grâce aux nombreuses activités ayant lieu dans les villes étudiantes et que l'on ne retrouve pas autour des campus connectés. Enfin, si les jeunes partent, c'est aussi parce que le marché du travail local n'a que trop peu d'offres pour les diplômés du supérieur.
- Une autre solution peut être la revalorisation des filières professionnelles parfois mal perçues par les jeunes. L'État a mis en place le dispositif campus d'excellence qui vise notamment à revaloriser ces formations.
- Cependant ne résout pas les problématiques liées à l'accès à l'enseignement supérieur, ni à la distinction genrée des formations, qui est d'ailleurs très importante au sein des filières professionnelles.

Activités et pratiques sportives

Spécificités et enjeux de l'activité et des pratiques sportives

La pratique sportive en milieu rural soulève deux problématiques bien différentes : la sous représentation des femmes, et le manque d'infrastructures.

Les femmes cherchent des activités liées au développement personnel, que l'on retrouve plus généralement en agglomérations, faute de demande plus importante localement, mais aussi faute d'acteurs et d'infrastructures.

- Des enveloppes sont allouées aux associations développant des activités à destination de ce public par l'Agence Nationale du Sport. A cela s'ajoute le grand programme de service civique dédié au sport ayant pour vocation de diversifier les pratiques, et les pratiquants par le biais de différentes missions.

- Mais les associations sont peu nombreuses, et les conditions de développement des activités peu claires. Concernant les services civiques ce ne sont que des dispositifs temporaires, et l'étape charnière sera celle de la pérennisation des missions par l'ouverture d'emplois dédiés à ces thématiques.

Plus les communes sont petites, plus la pratique des sports de pleine nature augmente, ce qui s'explique par le fait que les jeunes ruraux se tournent vers des pratiques ne nécessitant pas d'infrastructures, puisque celles-ci sont trop peu présentes sur le territoire.

Une gestion des équipements qui impacte les pratiques

L'absence d'infrastructures sportives sur les territoires s'explique par deux facteurs : le coût et la répartition de la compétence "sport" entre les acteurs.

Les infrastructures génériques sont les plus répandues en milieu rural, car elles coûtent moins cher à la construction et à l'entretien. Cependant elles ne permettent pas d'offrir un panel assez diversifié de pratiques. Mais les subventions existantes sont trop peu élevées pour permettre aux territoires de développer davantage d'infrastructures spécifiques.

La répartition de la compétence "sport" entre les régions, les départements, les intercommunalités et les communes entraîne des problèmes de localisation des équipements, et des différences de dotation, ainsi que des mises en concurrence de certains échelons.

- Le travail collaboratif entre les différentes instances responsables du sport est très compliqué, d'autant plus que la pratique sportive représente un avantage concurrentiel pour chaque territoire, et qu'il semble parfois plus important d'attirer des sportifs sur un territoire donné que le développer un schéma territorial cohérent et au service des populations. Ainsi la création d'équipements et leur répartition géographique n'est que peu pensée par le prisme de la desserte.

Des difficultés à pérenniser l'offre

Les problématiques liées aux infrastructures, mentionnées précédemment, auxquelles s'ajoute le manque d'encadrants professionnels entraînent une précarisation de l'offre sportive des territoires ruraux.

- Les encadrant sportifs sont majoritairement bénévoles, non professionnels et dans des tranches d'âge assez avancées. L'offre sportive est ainsi très dépendante de l'engagement de potentiels bénévoles, et les encadrants

peinent à développer une offre répondant aux besoins de sportifs de niveaux variés.

- Pour pallier au manque d'encadrants, le dispositif SESAME a vocation à former des jeunes aux métiers de l'animation sportive, pour à la fois redynamiser la pratique et offrir un encadrement professionnel.

Loisirs et numérique

La vie culturelle des territoires ruraux

La vie culturelle en milieu rural est majoritairement portée par les associations, notamment à cause de l'absence d'infrastructures.

- Les politiques nationales ne sont pas représentatives de cette diversité, et il n'existe ni loi, ni action spécifique soutenant les associations. Les réponses sont majoritairement locales.
- Mais lorsque les zones rurales bénéficient de moyens nationaux pour tenter d'innover dans le secteur culturel, il s'agit souvent de politiques développées aussi en ville, comme le récent soutien de l'Etat au développement des tiers-lieux.

Dans la grande majorité des cas, ce sont les EPCI qui accompagnent les associations culturelles, lorsqu'il est question de subventions.

- Les EPCI doivent souvent se tourner vers les contrats de ruralité, et les conventions de développement culturel pour accompagner les associations culturelles, leurs budgets propres étant assez limités.
- Mais dans le cas des contrats de ruralité, la culture est rarement le secteur d'investissement privilégié, comme ces contrats couvrent aussi les autres volets d'action des EPCI (environnement, transports, numérique, etc.). A cela s'ajoute le fait que la plupart des projets valorisés sont ceux ayant une répercussion économique sur le territoire, c'est à dire majoritairement les projets patrimoniaux, ce qui laisse peu de place au développement d'actions moins rentables financièrement mais tout aussi utiles.

La place du numérique

Les constats relatifs au numérique sont quasiment similaires à ceux faits sur le volet culturel.

- Des politiques de développement et d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des réseaux sont mises en place, à tous les échelons administratifs.

- Mais ces politiques sont souvent orientées vers l'amélioration de zones déjà couvertes, négligeant parfois les zones blanches et la question de la fracture numérique.

Une des problématiques phares de cette thématique concerne l'équipement des usagers. Pourtant aucun dispositif n'est développé pour y remédier en milieu rural spécifiquement.

Les jeunes ruraux pratiquent, autant que les jeunes urbains, les jeux vidéos, et ces derniers sont une forme de socialisation, et de rupture de la distance matérielle. Cependant la pratique des e-sports est très peu développée en milieu rural, et il n'existe pas de dispositifs visant à la rendre plus accessible, ou à l'encadrer.

Relations au territoire et gouvernance

La ruralité comme "rien à faire rien à voir"

La ruralité serait un espace clos, sans intérêt ni attrait, quelque soit la thématique envisagée. C'est en tout cas la vision d'une partie de la population jeune, aux revenus faibles et irréguliers, qui se rapproche dans sa description à "ceux qui restent" identifiés par Benoît Coquard.

- Différents dispositifs sont développés, et identifiés dans les parties relatives à la formation, à l'emploi, aux loisirs, etc.
- Mais ces dispositifs ne semblent pas être considérés comme suffisants par ces jeunes, ou alors ils ne sont pas identifiés, ce qui les rend obsolètes.

Les ambassadeurs de la ruralité

La ruralité est ici perçue comme un avantage, et un potentiel à valoriser.

- L'Agenda Rural et les Contrats de ruralité sont des dispositifs destinés à encourager le développement de projets en milieu rural.
- Mais leur mise en place est trop récente pour pouvoir recueillir de quelconques retours viables sur leur effet. Il est tout de même possible de se questionner sur la place des acteurs étrangers à la politique institutionnelle, et des corps intermédiaires, dans ces dispositifs.

L'implication des jeunes dans la vie collective et territoriale

Les jeunes sont sous représentés dans les instances de gouvernance politique des territoires.

- Des initiatives locales sont mises en place, comme les conseils de jeunes, les concertations etc. L'Union Européenne s'est fixé comme objectif d'impliquer plus les jeunes ruraux dans la gestion de leur territoire.
- Mais les initiatives locales ne sont pas légion, et leurs bénéficiaires sont loin d'être avérés. Les projets de l'Union européenne ne sont pas détaillés, et ne permettent pas de voir sur quels volets porteront les potentielles actions développées.

Les jeunes ruraux n'ont pas confiance dans leurs décideurs politiques, ils se sentent oubliés et incompris.

- Les dispositifs développés sont très locaux. La plupart de temps, ils prennent la forme de concertations citoyennes spécifiquement mises en place pour les jeunes, ou de conseils de la jeunesse.
- Mais ces méthodes sont peu probables, et leur utilité réelle questionnée. La demande, et le besoin, des jeunes étant d'être intégrés à part entière dans le fonctionnement, comme tous les autres citoyens. Peu de réflexions sont portées aujourd'hui pour savoir quoi faire, et comment, pour restaurer la confiance et le dialogue.

Des propositions efficaces pour les jeunes ruraux

Partant d'une analyse des dispositifs spécifiques nationaux, trois constats sont possibles : Certains répondent en totalité aux besoins, certains n'y répondent que partiellement, et d'autres n'y répondent pas, ou alors il n'existe pas de dispositifs développés. L'objectif de cette dernière partie est de proposer des outils permettant de répondre totalement, ou partiellement, aux besoins identifiés.

Favoriser la mobilité des jeunes en milieux ruraux

Faciliter le passage du permis et l'usage d'un véhicule

1. Développement de bourses régionales à l'obtention du permis et à l'acquisition d'un véhicule, en fonction de la distance au réseau de transports et à la ville d'études et/ou de travail.

2. Intégration du passage du code et du permis dans les formations de second cycle en les proposant aux lycéens durant les temps d'enseignement.
3. Développement d'un réseau de "garages solidaires" permettant à la fois la réparation à moindre coût d'un véhicule, l'apprentissage des gestes d'entretien de base, et la rénovation d'anciens véhicules pour les proposer à la vente ou à la location, et ce à moindre coût.

Développer l'offre et le maillage de transports en communs

4. Développement de réseaux de scooters en libre-service, coordonnés à l'échelle intercommunale, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes.
5. Développement et amélioration des transports en commun par la mise en place de services de réservation de navettes gratuites pour les territoires avec une carence identifiée de la desserte de transports en commun

Lutter contre l'injonction à la mobilité

6. Développement d'un réseau de services itinérants dans tous les secteurs, coordonné par les intercommunalités.
7. Mise en place d'une bourse à la mobilité pour les jeunes ruraux, calculée par rapport à l'éloignement à la ville d'étude / de travail, et au taux d'imposition.

Informer les jeunes ruraux sur les orientations possibles

Agir contre les choix genrés de formation

8. Réalisation de campagnes d'information sur les différentes formations de l'enseignement secondaire et supérieur
9. Développement de bourses d'aide à la mobilité basées sur l'éloignement au lieu de la formation

Informers pour favoriser la pluralité des orientations

10. Organisation de stands de présentations des filières et débouchés de l'enseignement secondaire et supérieur
11. Développement, avec les missions locales, de programmes de mise en relation entre lycéens et étudiants visant à l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'orientation.

12. Développement d'une plateforme effective d'information et d'accompagnement aux demandes d'aides sociales, financières et matérielles lors de la formation secondaire et supérieure.
13. Soutenir le développement de centres universitaires en zones rurales, regroupant sur un campus plusieurs formations d'université, laboratoires et écoles, ainsi qu'un campus connecté³⁵, afin de permettre aux jeunes ruraux souhaitant faire des études supérieures d'accéder à des formations adaptées au contexte local et participant au développement territorial.

Favoriser les activités et pratiques par le développement de l'encadrement et des infrastructures

Réduire les coûts de gestion des infrastructures

14. Mutualisation des infrastructures communales au niveau des communautés de communes
15. Aménagement d'infrastructures de pratique libre par les communautés de communes
16. Valorisation des propositions des plans sportifs locaux dans les territoires ruraux

Permettre un encadrement professionnalisé et pérennisé, en luttant contre le manque d'encadrants

17. Prise en charge de la formation des encadrants, via des services civiques, des stages en instituts de formation, des étudiant.e.s en STAPS, etc.

Permettre l'implantation de pratiques diversifiées dans les territoires

18. Concertation des jeunes sur leurs besoins de pratiques sportives pour définir des plans de développement des offres des pratiques, et des équipements, adaptés aux besoins.
19. Financement de séances itinérantes entre les communes
20. Définition de zones de "déserts sportifs" bénéficiant d'aides spécifiques au développement d'activités physiques et sportives (construction et entretien d'infrastructures, financement d'encadrants, de matériel, etc.)

³⁵ Les campus connectés doivent être de réelles antennes de l'enseignement supérieur, avec son réseau associatif étudiant, la réponse aux besoins d'accompagnement humain, et dans la continuité des principes d'accessibilité et d'égalité des chances de l'université

Soutenir et développer les actions culturelles dans les territoires, au plus près des jeunes

Réinvestir, matériellement et financièrement, l'Etat dans la vie culturelle des territoires

21. Valorisation de la culture locale par un financement national fléché vers les EPCI permettant, entre autres, un soutien plus important des initiatives culturelles associatives
22. Développement d'un lien entre les services de l'Etat et les associations culturelles pour cogérer l'offre culturelle dans les territoires, via des délégations de pouvoir et/ou des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs
23. Valorisation des actions de loisirs innovantes via des appels à projets
24. Soutien à l'installation de résidences artistiques dans les territoire

Investir pour faire du numérique une partie de la réponse

25. Développement d'une plateforme web permettant l'accès à distance à des œuvres culturelles à moindre coût : captations de pièces de théâtre, expositions virtuelles, facilitation d'accès en présentiel aux offres environnantes, etc.
26. Lutte contre le manque d'équipement numérique des jeunes en fournissant le matériel adéquat à chaque jeune
27. Faire des jeunes des acteurs de la culture en les impliquant via la médiation culturelle

Redonner aux jeunes ruraux les rênes de la gestion des territoires

Permettre à chacun de s'approprier le territoire

28. Création d'espaces jeunesse, centrés sur la culture et la promotion du territoire rural par et pour les jeunes, visant à les responsabiliser dans l'action territoriale
29. Favorisation de l'accès aux services administratifs en en développant le maillage, et mise à disposition d'équipements informatiques dans les espaces relais du service publique, afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches

Impliquer les jeunes dans la gouvernance des territoires

30. Créations des délégations jeunes dans les conseils décisionnaires des communes et des intercommunalités, avec voix consultative, et dont le fonctionnement permet un roulement entre les jeunes



-CONTACT-



Marie Verdier
Présidente

07 82 27 44 95

marie.verdier@afneg.org

